

l'épreuve de leurs argumens grammaticales & puériles.

Il faut leur dire que l'Azime est essentiellement pain : & que d'ailleurs, quand bien même Jesus-Christ n'auroit pas mangé l'Agneau légal en la dernière Cène, cette Cène néanmoins fut servie légalement & en Azimes, en viandes rôties, peut-être encore en laitues ameres. Les Disciples avoient tout disposé, les maisons étoient purgées de levain, la coutume s'étoit introduite du tems de la République de préparer les maisons pour la Pâque dès le 13. de Nisan : les Disciples le firent, & quand Jesus-Christ arriva il n'y avoit que des Azimes. Je crois que c'est-là la pensée du R^{me}. D. Calmet qui dans sa colonne Chronologique, en la position du Jeudi veille de la Passion, ne parle que d'un repas commun avant l'institution de la Ste. Eucharistie, sans aucune mention de l'Agneau légal. Ce doit être aussi le sentiment du P. Lami qui tient que le Jeudi jour de la dernière Cène étoit en plein le 13. de Nisan.

La suite pour le mois prochain.

Or, qui autres que les Juifs ont pû désirer d'être séparés de Christ ? C'est eux qui ont crié avec Saul, crucifiez-le, crucifiez-le, & qui ont fait mourir Jesus-Christ.

*Fin de la
Lettre sur
la proposi-
tion d'un
Concile &c.*

Ce n'étoit point avec les fidèles Romains à qui St. Paul écrit, que ce désir eut pû lui avoir été commun : car il affirme à la face du Ciel & de la Terre leur inséparable attachement à Jesus-Christ, aussi-bien que le sien : & les Gentils ne savoient pas s'il y avoit un Christ, mais les Juifs ne l'ignoroient pas. Il est donc bien certain que c'étoit avec les Juifs que ce désir lui avoit été commun, ne voulant pas le connoître quoiqu'ils l'attendoient.

Ouvr